

BELGIQUE

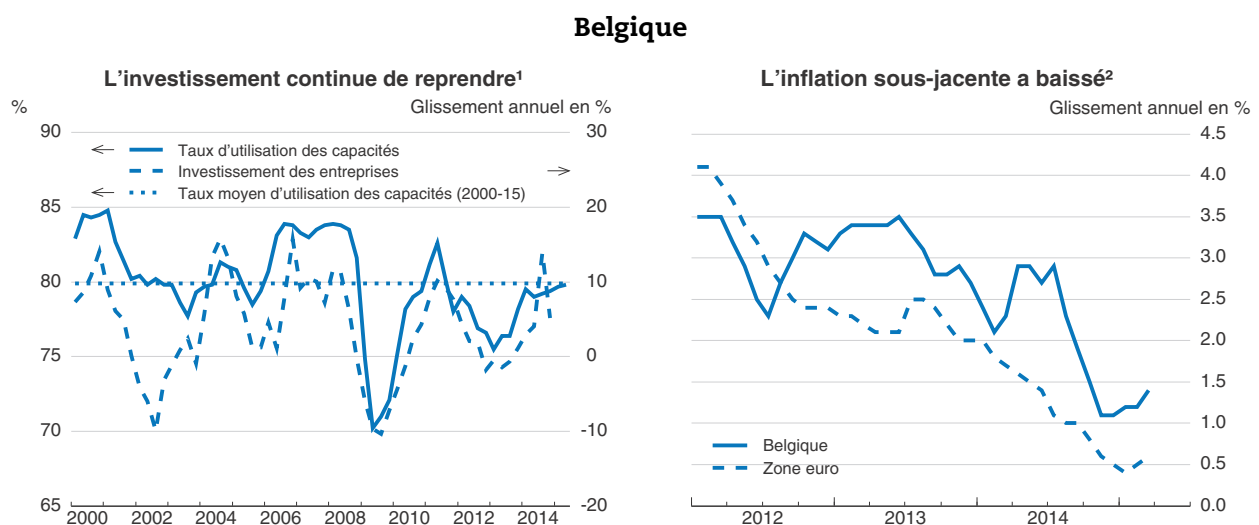
La reprise devrait se renforcer progressivement. Selon les prévisions, la croissance économique se généralisera grâce à la hausse des exportations et de l'investissement productif facilitée tant par des conditions financières favorables que par le redressement de la demande extérieure. La progression de la consommation des ménages sera freinée par l'assainissement des finances publiques et la modération salariale. L'inflation remontera légèrement en 2016 lorsque les effets de la chute des prix du pétrole se dissiperont.

On prévoit un retour à l'assainissement budgétaire, s'exprimant principalement du côté des dépenses. Pour assurer la viabilité des finances publiques et promouvoir l'emploi et la compétitivité, il conviendrait de mener d'autres réformes structurelles, notamment de reporter l'âge effectif de la retraite, de réformer la détermination des salaires et de transférer la charge fiscale du travail vers des prélèvements générant moins de distorsions pour la croissance, comme les taxes sur la consommation et les taxes environnementales.

L'investissement au lendemain des crises a été plus tonique en Belgique que dans d'autres pays de la zone euro. Si l'on prévoit une confirmation de la reprise de l'investissement productif, l'investissement public en revanche demeure poussif, notamment si l'on se livre à des comparaisons internationales, ce qui s'explique par la nécessité d'assainir les finances publiques. Les nouvelles réductions des dépenses d'infrastructure risquent cependant de compromettre la croissance future.

L'activité repart doucement à la hausse


Le redressement de l'activité économique s'est poursuivi grâce au léger raffermissement de la consommation des ménages et de l'investissement productif, mais



1. Taux d'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier corrigé des variations saisonnières. L'investissement est la formation brute de capital fixe privée non résidentielle en valeur.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé hors alimentation et énergie.

Source : Commission européenne ; Banque Nationale de Belgique et Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 97.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933225764>

Belgique : **Demande, production et prix**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Prix courants milliards d' €	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2012)				
PIB aux prix du marché	379.9	0.1	0.3	1.1	1.3	1.8
Consommation privée	195.1	0.8	0.3	0.9	1.5	1.3
Consommation publique	90.4	1.5	1.1	1.0	-0.3	-0.1
Formation brute de capital fixe	87.4	0.0	-2.1	5.1	1.2	3.1
Demande intérieure finale	372.9	0.8	0.0	1.9	1.0	1.4
Variation des stocks ¹	5.1	-0.9	-0.8	-1.0	0.1	0.0
Demande intérieure totale	378.1	-0.1	-0.9	0.9	1.1	1.4
Exportations de biens et services	309.3	1.9	2.9	3.8	3.4	5.3
Importations de biens et services	307.4	1.8	1.7	3.6	2.9	5.0
Exportations nettes ¹	1.9	0.1	1.0	0.2	0.5	0.5
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	2.1	1.5	0.6	0.6	1.3
Prix à la consommation harmonisé (indice)	—	2.6	1.2	0.5	0.0	1.3
Déflateur de la consommation privée	—	2.2	1.2	0.7	0.2	1.3
Taux de chômage	—	7.7	8.4	8.5	8.5	8.1
Taux d'épargne nette des ménages ²	—	7.5	6.9	6.2	5.6	5.1
Solde des administrations publiques ³	—	-4.1	-2.9	-3.2	-2.5	-1.6
Dette brute des administrations publiques ³	—	120.3	117.6	129.8	130.4	128.9
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³	—	103.9	104.4	106.6	107.2	105.7
Balance des opérations courantes ³	—	-0.7	-0.2	1.8	2.7	2.7

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. En pourcentage du revenu disponible.

3. En pourcentage du PIB, valeur du marché.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 97.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933227011>

la croissance a manqué de souffle. La confiance des entreprises s'est affermie tandis que celle des consommateurs a renoué avec sa moyenne de long terme. Les conditions de prêt favorables et l'accroissement des marges bénéficiaires ont été des facteurs bénéfiques à l'investissement productif. L'utilisation des capacités est également revenue à un niveau correspondant à sa moyenne de long terme, ce qui a créé un climat propice à la réalisation de nouvelles dépenses d'investissement. Cependant, le taux de chômage reste élevé, proche de 8.5 %. Si l'inflation sous-jacente a reculé, en grande partie dans le sillage de l'évolution observée dans la zone euro, elle demeure relativement élevée.

L'assainissement des finances publiques et la modération salariale pèseront sur la demande intérieure

Après avoir marqué une pause en 2014, l'assainissement budgétaire devrait reprendre et se concrétiser par un ajustement annuel du solde structurel de 0.7 % du PIB en 2015 et 2016, qui sera obtenu par une réduction des dépenses. Le retour à l'assainissement est un pas en avant vers la viabilité des finances publiques compte tenu du fardeau que la dette publique continue de représenter, et la décision de concentrer l'effort sur la maîtrise des dépenses mérite d'être saluée. Le succès dépendra toutefois de la coordination entre tous les niveaux d'administration. L'effet de freinage de la demande intérieure sera en partie

compensé par la politique monétaire accommodante conduite dans la zone euro et par l'amélioration des conditions financières suite à l'assouplissement continu des critères d'octroi des prêts pour les sociétés non financières.

Les autorités s'en tiennent à leur ligne de modération salariale en contenant la hausse maximale des salaires réels dans le contexte des négociations collectives. Il en résultera une croissance nulle, en termes réels, des salaires négociés en 2015 et une croissance modeste, de 0.5 %, en 2016. De plus, le parlement a voté récemment une suspension temporaire de l'indexation des salaires nominaux et des revenus de remplacement (le « saut d'index »). Si une période prolongée de faible progression des salaires favorisera certes un regain de compétitivité externe, la situation met en relief la nécessité de réformer, de façon plus générale, la détermination des salaires afin de relier plus étroitement ceux-ci à l'évolution de la productivité intérieure. Dans le cadre de cette réforme, les partenaires sociaux devraient être encouragés à supprimer progressivement le mécanisme d'indexation automatique des salaires et à envisager de réintroduire un salaire minimum abaissé pour les jeunes. On pourrait relever la croissance potentielle et la rendre plus inclusive en investissant dans les compétences et en améliorant les politiques d'intégration ; en effet, la population active vieillit et un grand nombre d'individus nés à l'étranger sont confrontés à un manque de perspectives sur le marché du travail. Il faut pour cela notamment mettre en place un système d'enseignement et de formation plus équitable.

La reprise s'installera progressivement

On assistera, selon les prévisions, à un élargissement de la croissance qui progressera petit à petit au rythme de la reprise dans la zone euro. Le raffermissement de la demande extérieure et la dépréciation du taux de change soutiendront les exportations, et l'excédent de la balance courante continuera de s'accroître. La politique monétaire accommodante et le renforcement de la confiance seront également des facteurs d'expansion de l'investissement. Cependant, la vigueur de la reprise de la demande intérieure sera probablement limitée par l'assainissement des finances publiques et la modération salariale. On prévoit un repli du chômage et, lorsque les intenses pressions à la baisse dues à la faiblesse des prix de l'énergie faibliront, l'inflation globale augmentera progressivement.

Les prix de l'immobilier reprennent leur mouvement ascendant et demeurent à des niveaux historiquement élevés. Une correction des prix porterait atteinte au patrimoine et à la consommation des ménages. L'économie belge est fortement tributaire de la vigueur de la reprise dans la zone euro, donc de l'évolution des tensions géopolitiques et de l'issue des négociations avec la Grèce. L'amélioration des bénéfices des sociétés et le maintien de conditions financières favorables pourraient enclencher un redressement plus rapide que prévu de l'investissement productif.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2015 Issue 1

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2015-1-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Belgique », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2015 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2015-1-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.